



Formation aux risques d'anoxie – Espace confiné

Conforme aux recommandations CNAMTS R435 & R447

DURÉE & TARIFS*

1 jour (7h)

Tarif individuel ou groupe :
nous contacter

MODALITÉS

10 stagiaires par session

PUBLIC CONCERNÉ

Chargé d'affaire, responsable technique, responsable procédé et toute personne ayant à intervenir en zone à risques Anoxie.

PRÉREQUIS

- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé)

*La durée des formations nécessitant des TP peut être sensiblement réduite selon le nombre de participants

Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon disponibilité, par email ou par téléphone.

Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite. En cas d'autre situation de handicap, nous contacter pour s'assurer de la faisabilité de la formation.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances en matière de prévention en présence d'une zone à risques Anoxie.

CONTENU ET ORGANISATION

Programme

- Réglementation
- Les instances et organismes de contrôle et de prévention
- Les responsabilités en cas d'accident du travail
- Les espaces confinés
- La nature des principaux risques:
 - L'asphyxie
 - L'intoxication
 - L'incendie, l'explosion
 - Biologiques et autres risques
- Les démarches de prévention
 - Consignation
 - Contrôle de l'atmosphère
 - Ventilation
- Les procédures de travail
 - Analyse de risques
 - Permis de pénétrer en espace confiné
- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- La conduite à tenir en cas d'accident

Évaluation

Évaluation sommative théorique sous forme de QCM

Moyens

Pédagogiques : Apports théoriques, études de cas concrets

Techniques :

- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Remise d'un document stagiaire